

HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTION

Mandats	Honoraires*
Mandat Simple	5 %
Mandat Privilèges (Exclusif)**	4,5 %
Mandat Annexe***	10 %

*Honoraires charge acquéreur ou vendeur selon mandat de vente, incluant une TVA de 20%.

Plafond d'honoraires applicables.

** Services complémentaires / Communication internationale

*** Mandat Annexe : Garage / parking / cave

GESTION LOCATIVE

A la charge du propriétaire :

- 22 % TTC du prix de location brut (aucun frais de déplacement ou autre charge incombant au mandant / Plafond d'honoraires applicables)

A la charge du locataire :

- Frais de dossier
- Assurance annulation
- Prestations en option

AVIS DE VALEUR

Dans le cadre d'une mise en vente	OFFERT
Autre raison sans mise en vente	100 € TTC par bien immobilier

Carte Professionnelle GPI 74012016000003641 délivrée par la CCI

Transaction sur immeuble et fonds de commerce - Gestion Immobilière – Caisse de garantie SOCAF – TVA FR 69401369335

